

FICHE RIC

Nom du dossier/projet : Suppression des Distributeurs Automatiques de Billets (DAB).

Date de lancement du RIC : 22 décembre 2022

Fin du débat : Dimanche 22 Janvier 2023

Date de mise à la votation : Du mercredi 25 Janvier jusqu'au dimanche 29 Janvier 20h30.

Date de dépouillement : Dimanche 29 Janvier 2023 à 20h30 en Visio enregistrée.

Retour du débat :

Merci à Nathalie Eymard, juriste, et à tous les participants à ce RIC qui ont permis de faire ressortir les points suivants :

1 - Date de péremption : Nous entrons dans l'ère du paiement numérique où notre argent pourra être soumis à une date limite d'utilisation. Ce qui signifie que si vous n'avez pas dépensé votre argent à une date donnée celui-ci ne pourra plus être utilisé.

2 - La fin de l'épargne. Il est fortement question de taux d'intérêt négatif sur les livrets d'épargne ce qui implique que toute épargne deviendra contre-productive.

3 - La fin de la succession : Il est question de supprimer le droit à la propriété : <https://www.epochtimes.fr/elite-de-davos-veut-priver-de-propriete-de-pays-de-liberte-1963348.html>

4 - LE GRAND RESET : Y a-t-il un grand complot pour contrôler le monde ? Tout est parti d'un livre paru à l'été 2020, "The Great Reset", Ce livre co-écrit par Klaus Schwab et Thierry Malleret vu par certains comme "un plan secret pour dominer le monde", pour mener une "grande réinitialisation de notre société". Ce livre a servi de thème lors du 50e rassemblement du Forum économique mondial de Davos. Klaus Schwab, fondateur en 1971 du Forum économique mondial de DAVOS, grand symbole du capitalisme. Thierry Malleret est un économiste français, conseiller notamment de l'ancien Premier ministre français socialiste Michel Rocard, et directeur de "Monthly Barometer", un service d'analyse prédictive dédié aux décideurs et investisseurs internationaux. Il est également l'un des membres éminents du Forum économique mondial de DAVOS.

5 - La disparition de l'espèce pour être remplacé par le tout numérique et la disparition des DAB implique que nous n'aurons plus aucun moyen de récupérer notre argent.

6 - Moyens extraordinaire pour renflouer les banques avec l'épargne en cas de crise financière.

7 - LOI SAPIN 2 : LA LOI ANTI CORRUPTION qui ne s'applique pas aux plus riches et au puissants et qui va servir de prétexte à la suppression de l'argent liquide. <https://www.pointdroit.com/loi-sapin-2/>

8 - Plus d'espèce dans les porte-monnaie, quelle incidence ?

- **Isolements et pertes d'autonomie des personnes en général, des plus fragiles en particuliers (Personnes à Mobilité Réduite PMR et personnes âgées).**

- Plus d'espèces pour donner aux mendiants et aux SDF.
- Plus d'étrennes, de gratification pour de menus services... (étrennes pour les enfants, baby-sitting occasionnel, pourboire pour les serveurs de restaurants, calendrier de pompiers et de la Poste, échanges entre particuliers, vides greniers...)
- Quid des commerçants sur les marchés.
- Quid des distributeurs automatiques de boissons.
- Et la quête pour la messe ?

9 - La disparition des espèces qu'est-ce que cela implique ?

- Le "TOUT Numérique".
- En cas de coupures d'électricité et/ou d'internet que faire ?
- A terme : Dématérialisation forcée des échanges et déshumanisation de notre société, surveillance à tous les niveaux.

10 - Ce RIC pourra permettre une convergence avec d'autres collectifs.

Contexte de ce RIC :

1 - La Caisse d'épargne de Solliès-Toucas a supprimé son agence bancaire et de ce fait le DAB (Distributeur Automatique de Billets).

C'était le seul DAB et la seule banque de la commune.

Aujourd'hui les personnes âgées, ceux qui ne possèdent pas de véhicule et les Personnes à Mobilité Réduite se trouvent dans l'incapacité de retirer de l'argent en espèce.

2 - Il en est de même dans différentes communes, plus grandes, on peut le constater jusque dans des centres commerciaux (ex: Grand Var à La Valette) où seul le distributeur de Carrefour délivre des espèces mais uniquement à des cartes PASS en raison de pannes fréquentes sur le distributeur toutes cartes.

3 - Disparition de l'argent liquide avec pour motif la lutte contre la criminalité. [VOIR rapport d'EUROPOL](#) (Office Européen de Police) annoté par Jean-Claude GONI et traduit de l'anglais par Google Translate : "why is cash still king", accessible sur le site de l'office des publications de l'union européenne : <https://op.europa.eu/fr/publication-detail/-/publication/688be436-c65b-11e5-a4b5-01aa75ed71a1>

Objectifs de ce RIC :

1 - Faire valider par l'ACDC83 cette mission d'information et d'actions que souhaitent porter plusieurs membres de l'association de Construisons Notre Bonheur.

2 - Monter une équipe de bénévoles pour organiser des actions : Informer la population de l'incidence de ces pertes de DAB (Distributeur Automatique de Billets).

3 - Sensibiliser « alerter » la population sur les effets à long terme de la fermeture de distributeurs de billets (DAB) et de la disparition de l'argent liquide sur l'ensemble du territoire français remplacées à terme par le "TOUT numérique".

- Rencontrer nos députés et différents élus pour une évolution de la convention de la Poste qui est l'une des solutions et sur laquelle ils peuvent agir. ([voir Contrat de Présence Territoriale de la Banque postale](#)).
- Contacter des collectifs et associations pour les associer à certaines actions.
- Préparer une Consultation citoyenne.
- Editer un numéro spécial du média : la VOIX(E) CITOYENNE.
- Créer un sondage et/ou une enquête publique porté par la mairie
- Préparer des affiches.

4 - Obtenir des pouvoirs publics la réinstallation d'un Distributeur Automatique de Billet (DAB) à Solliès-Toucas, nécessaire pour de nombreux habitants de plusieurs communes de la vallée du Gapeau.

LES QUESTIONS DE LA VOTATION

Votation du mercredi 25 Janvier au dimanche 29 Janvier 20h30.

- 1) - As-tu pris connaissance de la fiche RIC qui précise le contexte et les raisons de cette votation ? (lien en début de formulaire)
- 2) - Penses-tu que le débat a été assez bien mené ? OUI - NON - BLANC
- 3) - Es-tu d'accord pour que CNB porte ce projet ? OUI - NON - BLANC
- 4) - Avais-tu connaissance de la suppression de la dernière banque et du dernier DAB à Solliès-Toucas ? OUI - NON
- 5) - Penses-tu que la suppression de ce DAB est anodine pour les citoyens OUI - NON - BLANC
- 6) - As-tu déjà été confronté à cette absence de DAB ? OUI - NON
- 7) - Penses-tu que les citoyens devraient être associés à la prise de décision d'installation et de retrait des DAB dans leur commune ? OUI - NON - BLANC
- 8) - Penses-tu que les maires, les conseillers départementaux et les élus en général se doivent de gérer cette problématique de façon prioritaire ? OUI - NON - BLANC
- 9) - As-tu déjà subi le désagrément de ne pas pouvoir récupérer votre argent à la banque ? OUI - NON - BLANC
- 10) - Serais-tu d'accord et prêt pour participer à une ou des actions permettant d'informer la population et les élus sur la problématique de la suppression de l'argent liquide et des DAB ? OUI - NON - BLANC
- 11) - Penses-tu que la suppression des DAB est le début de la disparition de l'argent liquide ? OUI - NON - BLANC
- 12) - Penses-tu que la suppression d'un DAB oriente l'utilisation de votre argent ? OUI - NON - BLANC
- 13) - Penses-tu que la suppression des espèces est une atteinte à la liberté individuelle du Citoyen ? OUI - NON - BLANC
- 14) - Quels sont les collectifs qui pourraient soutenir des actions d'information sur les sujets de la suppression des DAB et de l'argent liquide ? (champ libre)
- 15) - Avais-tu connaissance des informations contenues dans l'exposé de Madame Nathalie EYMARD, juriste, au début de la fiche RIC ?

Référent(e)s du RIC :

Tu peux les contacter directement pour poser vos questions, poser des arguments, vos idées !

- Isabelle Moreteaud : 06 51 94 93 18 isa2402@hotmail.fr
- Sylvie LAUZIERE : 06 69 09 93 03 sylvie.lauziere0@laposte.net
- Delphine PIERRE 06 50 92 00 90 pierre-delphine@protonmail.com
- Jean-Claude GONI : 07 86 79 71 18 jeanclaudegoni@gmail.com

Signataires

Les personnes signataires trouvent le projet intéressant et **donnent leur aval à l'intérêt collectif du projet** mais ne sont pas forcées de s'y impliquer.

10 signataires requis jusqu'au 31/12/2022.

Pia Soave, Julien Tourland, Agnes ICHIZA, Luce Iguna, Veronique Cheval, Dany Loup, Fabienne Bastide, Sylvaine Duchêne, Stéphane Zmirou, Dominique, Nancey-Ledieu